



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 13 Juin 2018 à 14h30

Présents : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Muriel DAL GOBBO - Mauricette DONZEL GARGAND - Marie-Thérèse GAY - Anne Marie PERRILLAT – Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - Michelle et Daniel THOME -

Excusés : Chantal JOUVENOD - Johanna de WAAL MALEFIJT - Evelyne MARCHAND - Thérèse QUAY-THEVENON - Louis BOYER - François TESSIER

1. CR Sorties de Mai (Daniel) :

7 sorties prévues

- Le 1^{er} mai, le Tour du Mt de Musièges a été annulé (remplacé par le Crêt des Maures : 15 personnes)
- Le 8 mai, Chalet de l'Eau Froide annulé (remplacé par le Belvédère du Lachat : 7 personnes et le Chalet de la Mare : 17 personnes)
- Le 15 mai, Abbaye de Tamié et le Sentier des Pointières, annulés
- Le 22 mai, Chalet de la Servaz : 12 personnes et la Pointe de Velan : 10 personnes
- Le 29 mai, Boucle de Marie annulée, remplacée par le Mt Rampon : 13 personnes

Une remarque de Bernard, quand un animateur annonce une randonnée, ne pas aller au-delà.

2. Compte-Rendu Fête de la randonnée :

Nombre de marcheurs : 147 dont 13 animateurs

Nombre de repas servis : 136

Bilan financier donné par Bruno

5 repas enfants à 6 € et 113 repas adultes à 12 €

17 repas gratuits + Mme le Maire

5 pains d'épices vendus à 6 €

Bilan 1 : 1 639,50 € y compris boissons (223,50 €)

Bilan positif : 260 €

L'eau plate ainsi que les bières ne se sont pas vendues ; très peu d'eau gazeuse, le rosé a manqué, peu de vin blanc vendu, le vin rouge a été bien consommé. Pas de surplus pour le cidre... Il reste du jus de pommes.

Enseignement pour 2019

Au début du repas informer au micro que les boissons peuvent être achetées au bar, soit au verre soit à la bouteille.

Animaux interdits (gênes rencontrées lors de la randonnée du Fier).

Attention à ne pas desservir les tables trop tôt, cela fait partir les gens (remarque déjà faite les années précédentes).

Bernard remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour le bon déroulement de cette journée.

Grande satisfaction générale des convives qui nous remercient pour notre dévouement et notre organisation. Idem pour les animateurs des randonnées et les membres du CA qui ont assuré le service.

Enseignements pour 2019

Prévoir l'an prochain, pour les randonnées 1 pain d'épices pour 8 personnes.

Concernant les commandes des repas, possibilité d'aller au-delà des réservations (10) ce qui permettrait de satisfaire les retardataires.

Prévoir également la réservation de la salle, pour 16h, la veille de la fête (pour la mise en place des tables, nappes, couverts, etc...)

Concernant la personne blessée lors de la randonnée du Fier, celle-ci a effectué une déclaration auprès de la FFRP pour l'indemnisation de ses frais (si non adhésion auprès de la FFRP, c'est l'assurance du club qui interviendrait).

Date retenue pour l'an prochain : le 23 juin 2019

3. Questions diverses :

a) Communication – information

Bulletin 3^{ème} trimestre (Edito et Maxi Race : articles à proposer par Louis)

Dans l'agenda, Anne Marie portera, dès connaissance des détails, la sortie de « 2 jours », la sortie « Avec les petits-enfants » au Chalet du Curé (Michelle a demandé qu'une glace soit offerte aux petits-enfants au Col des Aravis : accepté) et la sortie « beignets » à Plan Bois.

b) Journée Tour de France aux Glières

Départ à 7h30, le 17 juillet pour les animateurs - Bernard, Gérard, Muriel, Michelle, Daniel et Evelyne - chargés d'accompagner (aller et retour) les groupes de randonneurs au Plateau des Glières.

Précisions données ultérieurement quant aux déroulement, collations...

Marie-Thé prévoit, ce même jour, une randonnée pour les personnes qui le souhaitent.

c) Eco-Veille et journée de balisage

Eco-veille annulée le 4 juin et reportée avec la journée de balisage le lundi 18 juin (Evelyne, Astrid, Bruno, Gérard et Bernard)

d) Rando Gières :

Journée prévue le 12 annulée et reportée au jeudi 21, présents : Marie-Thé, Gérard, Bernard, Simone (et peut-être Monique).

e) Séjour Corniche d'Or

Il résulte un excédent de 69 € par personne : on rembourse

f) Formations :

Gérard : SA2

Muriel : SA1 est inscrite les 20 et 21 Octobre

Les formations sont prises en charge par le club. Le CDRP en reverse une part.

g) Réunion en mairie pour les réservations de salles, le 25/06

Pour le concours de belote de 2019, on retiendra la date du 9 novembre.

h) La Country a prévu une sortie le 7 octobre à Villard les Dombes en co-voiturage. Tout est organisé et le repas réservé au restaurant ; coût de l'entrée groupe du parc : 16 €.

Les autres adhérents du club, peut-être également les aînés, pourraient se joindre à eux ; on proposerait alors un transport en car (coût pris en charge par le club). Projet à finaliser avec la responsable Evelyne.

Prochaine réunion le vendredi 13 juillet 2018 à 17 heures

A 16h30 le Président clôt la séance